

REGLEMENT INTERIEUR DE LA CANTINE

La cantine est entièrement gérée par le Syndicat Intercommunal Scolaire (S.I.S.), dont le secrétariat est à la mairie de **Marcilly-la-Campagne**.

Les permanences du secrétariat se tiennent dans le bureau derrière la mairie, le mardi de 13 h à 16 h 30 et le jeudi de 8h30 à 12h.

INSCRIPTIONS

L'inscription se fait pour l'année par le biais d'un dossier d'inscription fourni en début d'année scolaire. Toute modification doit être signalée auprès du S.I.S. (***NON PAS auprès des enseignants***), soit :
- par téléphone aux heures de permanence du secrétariat ;
- soit par courriel (sis.marcilly.moisville@orange.fr).

En cas de repas occasionnel, il est impératif de prévenir ***2 jours avant minimum*** le secrétariat du S.I.S. (attention : tenir compte des jours fériés et des week-end).

LA DISCIPLINE

La cantine n'est pas un lieu de jeux. Il doit y régner le calme et la discipline.

Les élèves indisciplinés qui manqueraient de respect envers le personnel se verront sanctionnés et pourront être exclus de la cantine pour une durée choisie par les membres du Conseil Syndical, ***et NON PAS à la convenance des parents***, selon la gravité des faits.

LE TARIF

Pour l'année scolaire 2018-2019, le conseil syndical a voté les tarifs de la cantine par délibération du 13 juillet 2018, comme suit :

- Prix d'un repas de maternelle : 2,76 €, mensualisation : 39,50 €
- Prix d'un repas de primaire : 2,98 €, mensualisation : 42,50 €
- Prix d'un repas adulte : 3,36 €, mensualisation : 48 €
- Prix d'un repas occasionnel toute catégorie confondue : 3,36 €

Tout repas non décommandé **48 h à l'avance** ***auprès du secrétariat du S.I.S.*** est dû (attention : tenir compte des jours fériés et des week-end).

LE PAIEMENT

Les familles reçoivent mensuellement, à terme échu, à leur adresse un ASAP (avis des sommes à payer). Les modalités de règlement sont indiquées sur cet avis. ATTENTION ne pas oublier de **joindre le talon de paiement** pour les paiements par chèques à Rennes.

Le Président,
Daniel ROLLAND

✂-----A découper et à remettre avec le dossier d'inscription-----

NOM et Prénom du représentant légal :

Le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »